

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 11, N° 25
le 22 juin 1983

Nouveau système universel de balisage dans les eaux canadiennes	1
Visite du ministre Regan en URSS	2
Ligne de crédit avec Den Norske Creditbank	2
Contrat avec l'Arabie saoudite	2
Le Zimbabwe recourt à l'expertise canadienne	3
Doctorat honorifique de l'université Queen's	3
Diversité et qualité de l'industrie canadienne des pièces d'automobiles	4
On peut maintenant sauver les ormes	5
Secours d'urgence pour la sécheresse qui sévit en Mauritanie	5
Émission de timbres à l'occasion du Jour du Canada	6
Importante découverte canadienne sur la lèpre	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8
Une première nord-américaine à Montréal	8

Nouveau chef conservateur

M. Brian Mulroney a été élu, le 11 juin, chef du parti progressiste conservateur du Canada en remplacement de M. Joe Clark.

Quelque 3 000 délégués au congrès ont accordé, après quatre tours de scrutin, 1 584 votes à M. Mulroney contre 1 325 à M. Clark.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

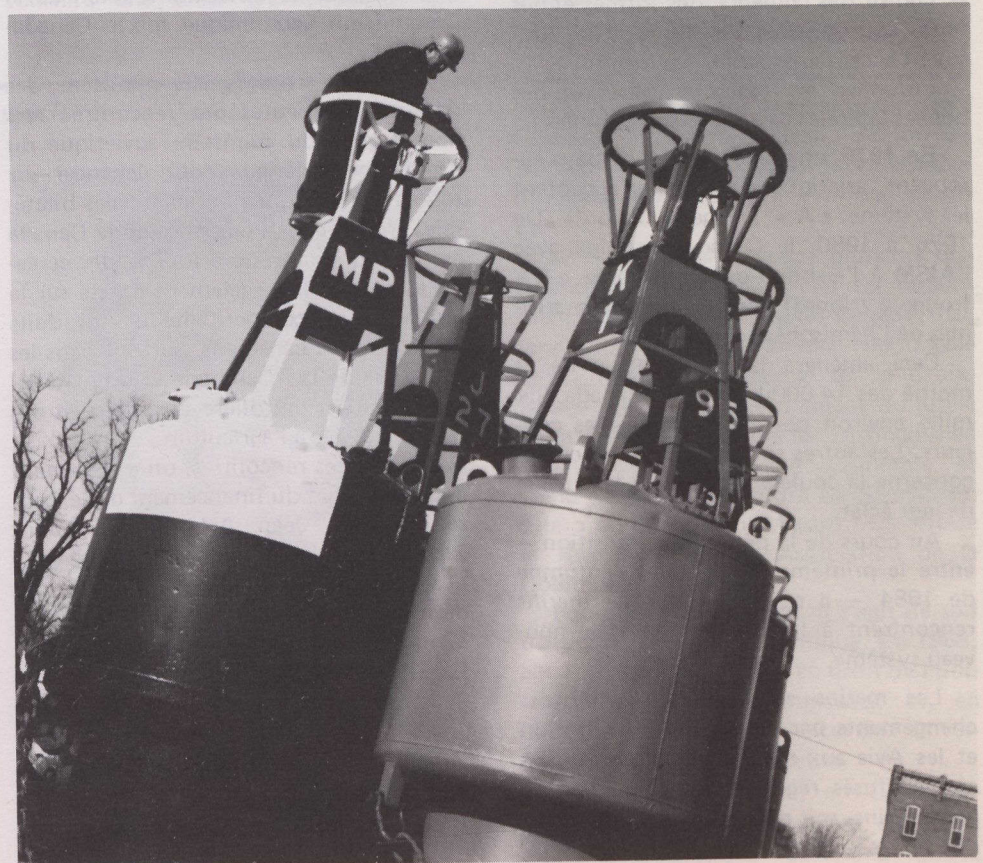
Nouveau système universel de balisage dans les eaux canadiennes

Un nouveau système universel de balisage fera son apparition dans les eaux canadiennes un peu plus tard cette année. Pour la première fois, les plaisanciers, les pêcheurs et les navigateurs au long-cours de toute nationalité pourront naviguer sûrement et sans risque de confusion.

Le nouveau système, qui ressemble au système canadien actuel, a été mis au point à la fin des années 1970 par les pays membres de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM). Il représente un progrès considérable par rapport au méli-mélo de plus de 30 systèmes de balisage utilisés dans le monde jusqu'à ces derniers temps.

Au Canada, les formes familières et la

plupart des couleurs que nous connaissons demeureront. Certaines balises changeront cependant de couleur, notamment : les bouées de bâbord (celles qui marquent le côté gauche du chenal) qui passeront du noir au vert, et les bouées de mi-chenal (indiquant le passage au milieu d'un chenal), de blanc et noir à rouge et blanc. On mettra en service une nouvelle bouée de bifurcation verte et rouge qui indiquera les endroits où un chenal se divise. Les bouées cardinales seront également introduites dans le système canadien. Ces bouées indiquent de quel côté contourner un point dangereux et attirent l'attention sur certaines caractéristiques du chenal, telles qu'un coude, une jonction ou l'ex-



On a déjà sorti les pots de peinture à la base de la Garde côtière de Prescott (Ontario). Lorsque tout sera terminé, 6 000 des 14 000 bouées du Canada arboreront de nouvelles couleurs.

trémité d'un haut-fond.

Les bouées et les balises de chenal existent depuis l'aube du commerce maritime. Elles n'étaient utiles, cependant, que dans la mesure où leur signification était clairement comprise.

L'équivoque est née lorsque certaines nations maritimes ont mis au point leurs propres systèmes de signalisation des chenaux et des points dangereux en faisant plus ou moins à leur gré. Résultat : des bouées de formes et de couleurs semblables pouvaient très bien désigner différentes choses selon le pays. Par la suite, l'adoption de feux de couleur à éclats, pour communiquer encore plus de données aux navigateurs, ne fit qu'ajouter à la confusion.

Au fil des années, les préoccupations politiques et les conflits internationaux ont entravé les efforts d'uniformisation des divers systèmes de balisage. C'est finalement dans les années 1960 que l'AIMS travailla à créer une entente entre ses États membres. Il lui fallait trouver le moyen de :

- conserver autant que possible les balises et les bouées existantes afin de réduire les dépenses (à lui seul, le Canada a 14 000 bouées) ;
- choisir des couleurs, des formes et des feux appropriés pour les bouées, qui soient acceptables aux États membres ;
- ordonner les règles d'utilisation des bouées latérales et des bouées cardinales.

En 1976, un grand nombre de pays européens, asiatiques et africains acceptent le système « A » (rouge à bâbord). De 1976 à 1980, le Canada participe avec l'AIMS à l'élaboration du système « B » (rouge à tribord) pour les nations maritimes de l'hémisphère occidental.

Ceci amènera la modification de la moitié des 14 000 bouées du Canada. Six mille environ portent de nouvelles couleurs. Les autres sont modifiées en ce qui concerne la couleur des feux et le rythme de leur éclat.

Au cours de la période de transition — entre le printemps de 1983 et l'automne de 1984 — il se pourra que les marins rencontrent à la fois l'ancien et le nouveau système.

Les marins seront informés de ces changements par les Avis à la navigation et les Avis aux navigateurs. Les premiers sont diffusés régionalement en fonction des besoins, soit par écrit, soit sous forme d'annonces radio sur les ondes maritimes. Les seconds sont un bulletin hebdomadaire qui contient des renseignements sur les voies navigables du Canada, et notam-

ment sur les changements apportés aux aides à la navigation.

Les 2 changements les plus importants qui concernent les bouées de bâbord noires, qui deviendront vertes, et les bouées de mi-chenal noires et blanches, qui deviendront rouges et blanches, seront annoncés dans les Avis généraux aux navigateurs et feront l'objet d'une note sur chaque carte. En ce qui concerne les modifications individuelles, on assurera la diffusion d'Avis aux navigateurs distincts identifiant chaque bouée, l'endroit où elle se trouve et ses caractéristiques anciennes et nouvelles.

Le système est décrit en détail dans une brochure de la Garde côtière canadienne intitulée *Le nouveau système de balisage canadien*, dont on peut se procurer des exemplaires aux bureaux de la Garde côtière.

Extrait d'un article de Peter Magwood, publié dans *Transpo/83*, vol. 6/1.

Visite du ministre Regan en URSS

Le ministre d'État (Commerce international), M. Gerald Regan, a dirigé, le 1^{er} au 3 juin 1983, une délégation canadienne à Moscou pour la troisième réunion de la Commission économique mixte Canada-URSS.

Les représentants du ministère des Affaires extérieures ont rencontré leurs homologues du ministère soviétique du Commerce extérieur pour échanger sur toutes les questions commerciales bilatérales. M. Regan a rappelé que le Canada est toujours intéressé à fournir des céréales à l'URSS. Il a également insisté sur la qualité et la compétitivité des produits manufacturés canadiens, surtout dans les domaines de la machinerie et du matériel d'exploration pétrolière et gazière et des produits reliés à l'agriculture.

Durant ces rencontres, on a également abordé le sujet du financement des exportations : M. Jean Arès, vice-président supérieur de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), est revenu sur le désir de la SEE de faciliter la vente de biens d'équipement canadiens à l'URSS. La SEE évalue, cas par cas, les demandes des exportateurs canadiens.

M. Regan était accompagné de dix hommes d'affaires canadiens. Ces derniers avaient à offrir une variété de produits et de services provenant de cinq provinces.

Durant son séjour à Moscou, M. Regan a rencontré M. Mikhail Gorbachev, membre du Politburo et secrétaire du Comité central du Parti communiste.

Ligne de crédit avec Den Norske Creditbank

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé la signature d'une ligne de crédit de 5 millions de dollars américains avec Den Norske Creditbank d'Oslo, en Norvège, en vue d'améliorer la position concurrentielle des exportateurs canadiens qui font affaire en Norvège. Cette ligne fournit aux acheteurs norvégiens un mécanisme de crédit simple et d'accès facile par l'entremise de cette banque.

La SEE estime que les petites et moyennes entreprises canadiennes qui œuvrent dans le secteur de la fabrication seront les principaux bénéficiaires de cette ligne de crédit. Les contrats de vente envisagés par le Canada seront examinés individuellement.

Créée en 1857, Den Norske Creditbank est la plus grande banque commerciale norvégienne si l'on considère son capital. Elle possède un réseau national de plus de 100 succursales, sous-succursales et comptoirs de services.

Contrat avec l'Arabie saoudite

La compagnie Bell Canada international a signé un contrat de 5 ans d'une valeur de 1,6 milliard de dollars avec le gouvernement d'Arabie saoudite pour gérer le système téléphonique de ce pays, a annoncé la compagnie.

L'accord, qui suit un contrat précédent de 5 ans échu en décembre dernier, prévoit la création d'emplois pour 700 gérants canadiens en télécommunications et pour 150 employés de soutien du Canada et de l'Arabie saoudite.

Bell Canada veut mettre l'accent sur la formation et le perfectionnement des cadres locaux au sein de Saudi-Téléphone, l'Agence nationale de télécommunications, a déclaré M. Bruce Tayner, président du conseil de Bell Canada international. Environ 100 autres postes seront créés pour des Canadiens grâce à ce contrat.

Les nouveaux postes s'ajouteront aux 600 postes déjà occupés par des Canadiens en Arabie saoudite, liés au contrat précédent, en vertu duquel Bell a élargi le système de Saudi-Téléphone et a établi la gestion du système qui se poursuit sous le nouveau contrat.

Le système téléphonique de l'Arabie saoudite est passé de 177 000 postes, il y a 5 ans, à 760 000 aujourd'hui.

Le Zimbabwe recourt à l'expertise canadienne

La technologie avancée et le savoir-faire de 3 entreprises d'Ottawa, spécialisées en informatique et en cartographie, seront mis à l'épreuve au Zimbabwe.

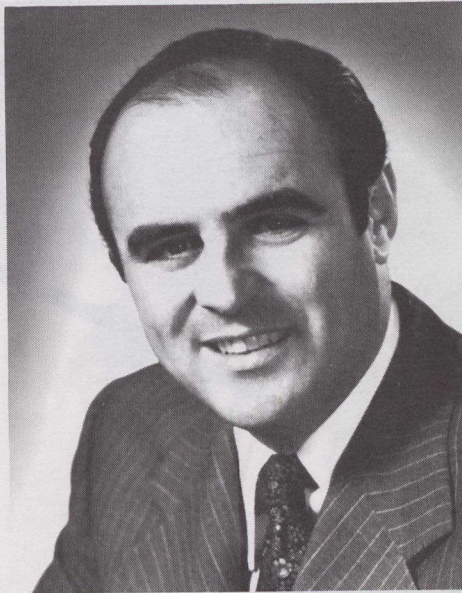
Ce pays du sud de l'Afrique compte réaliser, au cours des prochaines années, un inventaire complet de ses ressources agricoles, forestières et minières, à l'aide des techniques et du matériel informatique canadiens.

Le ministre fédéral des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a signé, le 12 mai, 2 contrats totalisant près de 2 millions de dollars pour le compte de l'Agence canadienne de développement international.

Le premier contrat porte sur la livraison au Zimbabwe d'un système automatisé de cartographie devant servir dans les régions rurales.

Parmi les 18 compagnies, le ministère des Approvisionnements et Services (MAS) a choisi de confier ce travail à la société Systemhouse Ltd, d'Ottawa, qui se chargera de l'ensemble du projet, en plus de fournir ses propres logiciels.

Dans ce même contrat, la société



M. Jean-Jacques Blais

Kenting Earth Sciences, d'Ottawa, sera sous-traitante de Systemhouse, pour la fourniture d'équipement de levés aériens et de photogrammétrie. Une troisième entreprise de la région, Orcatech Inc., fournira une unité d'affichage de gra-

phiques couleurs à grande résolution.

Les appareils fournis par ces compagnies permettent de réduire de près de 60 p. 100 le temps requis pour dessiner et imprimer une épreuve couleur des cartes, a déclaré un porte-parole de Systemhouse.

Le deuxième contrat a été attribué à la société Kenting qui réalisera, à l'aide d'un petit groupe d'avions, les levés aéromagnétiques dans la partie est du centre du Zimbabwe.

Kenting, spécialisée en géologie, contribuera ainsi à une exploration minière plus poussée des minéraux du Zimbabwe.

Systemhouse, qui se spécialise dans la fourniture de systèmes « clé en main » s'est vu attribuer un second contrat relatif au système d'information de la Commission canadienne des libérations conditionnelles, dans une demi-douzaine de villes canadiennes.

Cette commission aura ainsi sur fichier informatique les noms des détenus qui ont droit à la libération conditionnelle et se servira apparemment d'un système informatisé de gestion pour traiter plus efficacement des cas qui lui sont soumis.

Extrait d'un article de Pierre Ouimet publié dans *Le Droit*, 13 mai 1983.

Doctorat honorifique de l'université Queen's

Mme Helen Kathleen Mussallem, ancienne directrice générale de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, a reçu, le 28 mai, un doctorat en droit de l'université Queen's lors de la collation des grades du printemps des facultés de droit et de médecine, de l'École des sciences infirmières et de l'École de réadaptation et de thérapie, tenue à Kingston, en Ontario.

Helen Mussallem a eu une remarquable carrière d'infirmière. En 1957, elle devenait directrice du projet pilote pour l'évaluation des Facultés de sciences infirmières du Canada, étude qui a entraîné des réformes considérables dans le système canadien d'enseignement des sciences infirmières. En 1963, elle était nommée directrice générale de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, poste qu'elle a occupé pendant 17 ans.

Membre du conseil d'administration du Conseil international des infirmières et conseillère spéciale auprès de plusieurs organismes de santé nationaux ou internationaux, dont l'Organisation mondiale de la santé, elle termine actuellement 2



Mme Helen Mussallem, de Prince-Rupert (Colombie-Britannique) a reçu, le 28 mai, son troisième doctorat honorifique.

ouvrages devant être publiés sous peu : *Succeeding Together* (Group Action by Nurses) et *Nursing Networks: Global Strategies for Promoting Primary Health Care*.

Mme Mussallem a reçu plusieurs distinctions honorifiques : elle est notamment Officier de l'Ordre du Canada, titulaire de la médaille Florence Nightingale de la Société canadienne de la Croix-Rouge, de la médaille d'argent du jubilé de la Reine, de la Medal for Distinguished Services de l'université Columbia et dame de grâce de l'Ordre de Saint-Jean. Elle a en outre reçu l'Award of Merit de la Registered Nurses Association de la Colombie-Britannique.

Pour Helen Mussallem, il s'agit de son troisième doctorat honorifique. En 1968, elle recevait un doctorat en droit de l'université du Nouveau-Brunswick et, en 1969, un doctorat ès sciences de l'université Memorial de Terre-Neuve.

Née à Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, Helen Mussallem est diplômée de l'université Columbia (M.A., Ed.D.), de l'université McGill (B.N.), de l'université de Washington et du Vancouver General Hospital School of Nursing.

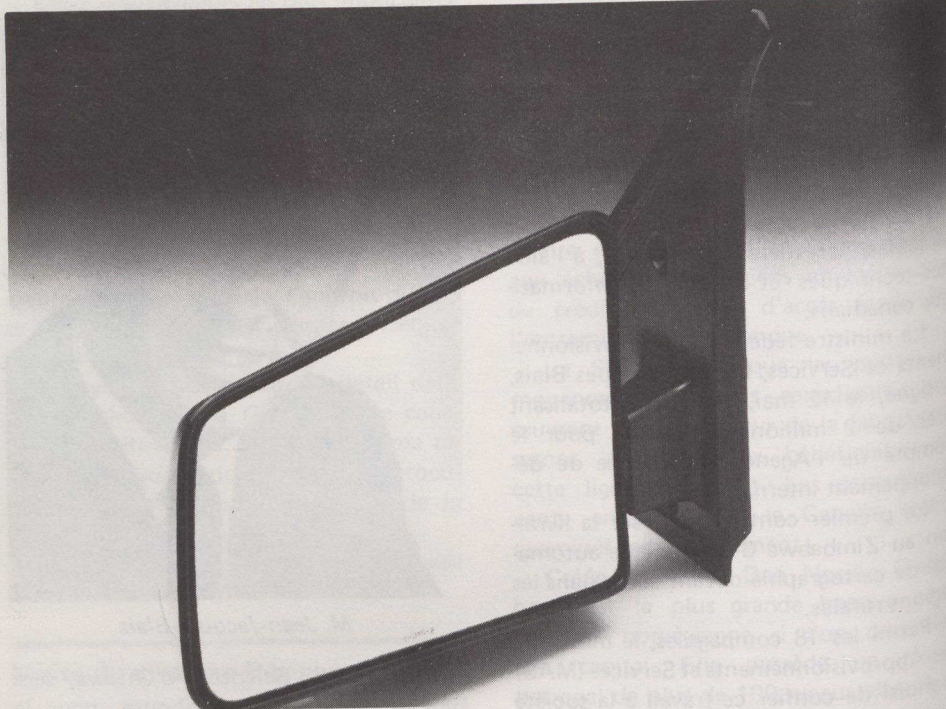
Diversité et qualité de l'industrie canadienne des pièces d'automobiles

Depuis l'apparition de la première automobile, l'industrie canadienne des pièces d'automobiles a connu un essor ininterrompu.

L'industrie des pièces détachées et celle de l'assemblage représentent à elles seules une part imposante du secteur manufacturier canadien. Elles assurent le travail d'environ 100 000 personnes, sans compter tous les emplois connexes dans les secteurs des ressources et des services, dont la distribution de l'essence et les garages, qui dépendent d'elles.

Une main-d'œuvre compétente, un bon approvisionnement en énergie et en matériaux bruts, une livraison rapide grâce au transport aérien : tous ces éléments permettent aux fabricants canadiens de pièces et d'accessoires de remplir les commandes sans délai. Les constructeurs d'automobiles peuvent ainsi garder leurs inventaires de pièces à un niveau assez bas.

La diversité est à la base de cette industrie qui est prête à relever tous les défis que peuvent lui lancer des marchés de plus en plus exigeants. La plus grande partie des pièces d'automobiles sont fabriquées au Canada et il ne s'agit pas uniquement des automobiles, mais aussi des camions et des véhicules de toutes sortes. Plus de 1 000 sociétés fabriquant des pièces d'automobiles se trouvent en Ontario,



Les rétroviseurs ne font que refléter la qualité des produits de la Dominion Auto Accessories Ltd. de Toronto (Ontario), en montre au Palais des Expositions, à Genève (Suisse).

et au Québec et enfin, dans une moindre mesure, dans les autres provinces.

Les produits que le Canada exporte sont conçus et fabriqués selon les normes les plus rigoureuses à l'aide d'un outillage moderne hautement spécialisé.

Bien que la majorité des pièces soient conçues et fabriquées en fonction du marché nord-américain, de plus en plus de pièces et d'accessoires sont destinés aux véhicules européens et japonais. Plus de 50 pays reçoivent maintenant les pièces et accessoires canadiens.

Les sociétés canadiennes s'adaptent aux changements technologiques qu'imposent les nouveaux matériaux et les nouvelles méthodes de fabrication. L'électronique et les plastiques prennent de plus en plus d'importance. La recherche de véhicules plus légers oblige à avoir recours à de nouvelles techniques.

La qualité et la diversité des produits de l'industrie canadienne des pièces d'automobiles sont une preuve de son évolution. Elle est maintenant à même d'assurer une livraison sans délai de toutes qualités de pièces partout dans le monde. Les fabricants canadiens ont acquis une excellente réputation pour la qualité de leurs produits et de leurs techniques de commercialisation.

Notons que diverses sociétés canadiennes impliquées dans l'industrie des pièces d'automobiles ont participé à l'exposition du gouvernement canadien au Salon international des fournisseurs de l'industrie du véhicule 1983 (SITEV) qui a eu lieu du 31 mai au 3 juin, au Palais des Expositions, à Genève (Suisse).



Les fabricants canadiens de pièces et d'accessoires d'automobiles produisent une grande variété d'articles de secours qui se sont avérés utiles pour les propriétaires de véhicules du monde entier.

On peut maintenant sauver les ormes

Depuis plusieurs années, au Québec — et surtout dans la région de Montréal — il a fallu abattre des milliers d'ormes à cause de la terrible maladie hollandaise de l'orme. Heureusement, depuis quelques années, les chercheurs ont mis au point un traitement à la fois préventif et curatif qui donne d'excellents résultats et qui permet désormais de sauver l'espèce.

Mais avant de parler de traitement, il faut tout d'abord connaître le cycle et l'origine de la maladie. Elle est provoquée par un champignon, le « ceratocystis ulmi », qui envahit les vaisseaux de l'arbre. Il s'ensuit un flétrissement des feuilles et, rapidement, la mort de l'arbre. La transmission de la maladie se fait par un insecte, le Scolyte indigène et le Scolyte européen. Ce dernier est beaucoup plus virulent, d'où la perte de milliers d'ormes.

Il convient donc d'arrêter l'évolution de la maladie par un contrôle approprié, au moment propice, et ensuite de traiter occasionnellement de façon préventive.

Insecticide et fongicide

Puisque la maladie hollandaise de l'orme a 2 sources, soit un champignon et un insecte, il faut un traitement double; un fongicide et un insecticide. L'insecticide mis au point par les chercheurs porte le nom de DURSBAN 4E. Il est vaporisé sous pression. Le fongicide porte le nom de ARBOTECT et il doit être injecté dans l'arbre malade au moyen d'une canule du type de celles qu'on utilise dans les érablières. Il faudra également couper et brûler les branches trop



Des ormes majestueux comme ceux-ci peuvent maintenant être protégés contre la terrible maladie hollandaise.

infectées, et aussi écorcer celles qui ont été émondées parce que les Scolytes pondent leurs œufs sous l'écorce.

L'idéal est de traiter tous les arbres d'un même secteur avec insecticide et fongicide chaque année, de façon à obtenir une protection complète.

Provenance de cette maladie

On croit que cette terrible maladie qui infeste les ormes d'Amérique remonte au début des années 1930. Elle aurait eu comme source l'importation de meubles ou de caisses en bois d'orme contaminé

en provenance d'Europe. Au Québec, elle fut observée pour la première fois près de Sorel en 1944. Elle s'y est répandue depuis, notamment dans la vallée du Saint-Laurent, causant en certains endroits la mort de la presque totalité des ormes. Dans les quinze années qui suivirent l'introduction de la maladie au Québec, on estime qu'environ 700 000 ormes en furent victimes. Certaines villes déplorent la perte de presque tous les ormes. C'est le cas de Montréal où 45 000 des 50 000 ormes sont morts de la maladie. (*La Presse*, Montréal)

Secours d'urgence pour la sécheresse qui sévit en Mauritanie

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé que le Canada fournissait 300 000 \$ pour secourir les victimes de la grave sécheresse qui sévit en Mauritanie. Cette somme sera versée dans le cadre du Programme d'assistance humanitaire internationale (AHI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Frappée par des sécheresses successives depuis plusieurs années, la Mauritanie n'a reçu que très peu de pluie au cours de l'année 1982, ce qui s'est soldé par de mauvaises récoltes et un appauvrissement des pâturages. En outre, cette situation a

été aggravée par une invasion de sauterelles et autres insectes nuisibles. On estime à 1,2 million le nombre de personnes touchées par la sécheresse dans ce pays d'Afrique occidentale d'une population de 1,6 million d'habitants.

Compte tenu de la gravité de la situation, à la fin de 1982, le gouvernement mauritanien a déclaré le pays zone sinistrée et a demandé une aide alimentaire à la communauté internationale. En complément des efforts des autorités mauritaniennes, un groupe formé de plusieurs organisations non gouvernementales, sous le patronage du Croissant-Rouge mauritanien, a mis sur pied un programme de

secours à l'intention de 300 000 personnes dans le besoin et appartenant aux catégories les plus vulnérables de la population : les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et les handicapés.

De la contribution du Canada seront versés, dans le cadre de ce programme, 175 000 \$ au Croissant-Rouge mauritanien pour l'achat de secours en nature : nourriture, couvertures et vêtements. Le Canadian Lutheran World Relief recevra 125 000 \$ afin d'aider le Lutheran World Service à financer le transport de ces biens et d'autres matériels. Cette subvention s'ajoute aux 2 millions de dollars que le Canada a récemment accordés à la Mauritanie sous forme d'aide alimentaire.

Émission de timbres à l'occasion du Jour du Canada

Le ministre responsable de la Société canadienne des Postes, M. André Ouellet, a annoncé que les timbres qui seront émis à l'occasion du Jour du Canada 1983 représenteront quelques-uns des principaux forts militaires et de commerce de fourrures au Canada.

Ces forts sont au nombre de 10 :

Fort Beauséjour (Nouveau-Brunswick), situé à Aulac, est devenu site historique national en 1926. Il a été construit en 1751 pour assurer la défense des territoires français entourant la baie de Fundy. Les Britanniques, qui le capturèrent en 1755, lui donnèrent le nom de Fort Cumberland. En 1776, au cours de la révolution américaine, les troupes de la Nouvelle-Angleterre l'assiégèrent et s'en emparèrent. Le fort fut occupé jusqu'en 1833 et laissé à l'abandon par la suite.

Fort Chambly (Québec), situé au sud-est de Montréal, est classé site historique national. Le premier fort, sur cet emplacement, a été construit en 1665 par Jacques de Chambly pour défendre la rivière Richelieu et les approches de Montréal. La structure de pierre actuelle date de 1709 et c'est le troisième ouvrage élevé à cet endroit. Les Britanniques ont capturé le fort en 1760 et s'en sont servis, pendant la guerre de 1812, comme magasin militaire.

Fort Côteau-du-Lac (Québec), aujourd'hui lieu historique national, est

situé au sud-ouest de Montréal. Le fort élevé sur l'emplacement avait pour mission d'être un dépôt d'approvisionnement et d'assurer la défense du premier canal creusé dans le Saint-Laurent. Les écluses se trouvent sur le terrain même du fort. Au cours de la guerre de 1812, il servit de poste avancé pour la défense de Montréal.

Fort Prince of Wales (Manitoba), situé à l'embouchure de la rivière Churchill, est classé parc historique national. La Compagnie de la baie d'Hudson l'a construit au XVIII^e siècle pour protéger sa traite de fourrures dans le Grand Nord. Sa construction, qui a débuté en 1731, ne s'est achevée qu'en 1771. Il fut le point de départ de l'expédition terrestre de Samuel Hearne vers l'océan Arctique. Celui-ci, en 1782, à titre de commandant, abandonna le fort à 3 navires de guerre français. Jamais réoccupé par la suite, le fort fut partiellement restauré.

Fort Rodd Hill (Colombie-Britannique), dominant l'entrée du port d'Esquimalt, sur l'île de Vancouver, est un lieu historique national. De 1896 à 1956, ses batteries de pièces escamotables ont fait partie du système de défense de la côte occidentale du Canada. On trouve tout près le phare historique de Fisgard, le premier érigé sur la côte ouest du pays.

Fort Wellington (Ontario), site historique national, est situé à Prescott. Le

premier ouvrage construit a vu le jour durant la guerre de 1812 et il avait pour raison d'être la protection du Saint-Laurent, voie vitale de transport. En février 1813, sa garnison, profitant du gel de la rivière, allait à pied s'emparer d'Ogdensburg, dans l'État de New York. En 1837, durant les troubles dans le Haut-Canada, l'armée britannique faisait reconstruire le fort et, l'année suivante, défaisait une troupe d'insurgés et de sympathisants américains à Windmill Point, à proximité du fort. Il y eut là une garnison jusqu'en 1870.

Importante découverte canadienne sur la lèpre

Après plusieurs années de recherches, le Dr Laszlo Kato de l'Institut en microbiologie de l'université de Montréal a réussi à cultiver, en laboratoire, un bacille extrêmement difficile à cultiver, celui de la lèpre. Cette importante découverte ouvre la voie à la mise au point de médicaments susceptibles d'éradiquer efficacement et rapidement cette maladie. Selon le Dr Kato, en Afrique les gens ont la forme tuberculoïde qui n'est pas la grande lèpre.

Il est très facile de se protéger contre la lèpre qui est une maladie due à la pauvreté et à la malpropreté, et les meilleurs « vaccins » contre la lèpre sont le savon, le soulier et le balai. Elle est causée par un bacille qui ressemble à celui de la tuberculose sous le microscope. La lèpre est une maladie contagieuse, infectieuse comme la tuberculose et la grippe.

Le Dr Kato est bactériologiste et a remarqué que la seule façon d'éradiquer la lèpre, c'est de cultiver le bacille dans un milieu de culture. Il a donc commencé les essais, il y a 32 ans, mais ce n'est que dans les 3 ou 4 dernières années qu'il a découvert la façon de le propager. Chose curieuse, c'est que ce bacille utilise comme nourriture l'huile combustible. Aujourd'hui, sur une certaine fraction d'huile extrêmement purifiée, il a réussi à en obtenir la multiplication.

Quant à découvrir les médicaments qui permettront de guérir la lèpre, il n'y a eu aucun avancement dans les 5 dernières années, justement parce qu'on ne connaît pas encore de modèle. Pour découvrir de nouveaux médicaments, il faut d'abord cultiver le bacille.

Dès qu'on a la culture, on peut arriver à des résultats importants, affirme le Dr Kato.

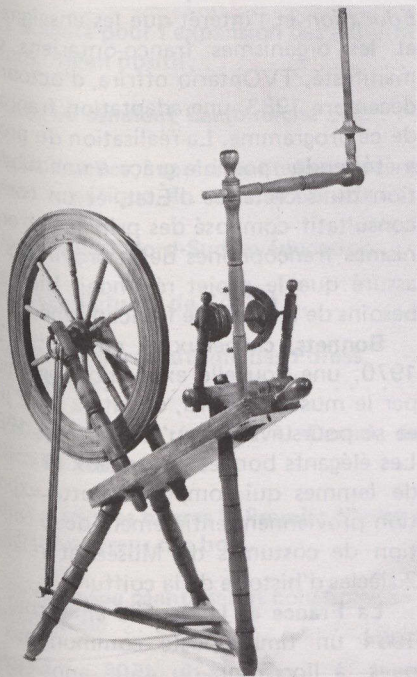


La chronique des arts

Je le mène bien, mon dévidoir

Le Musée national de l'Homme présente une exposition traitant de l'art du filage au rouet. Grâce aux 32 rouets en montre, l'exposition *Le rouet chante: les rouets au Canada* décrit les diverses étapes du filage.

On représente trop souvent l'emploi du rouet comme un passe-temps idyllique

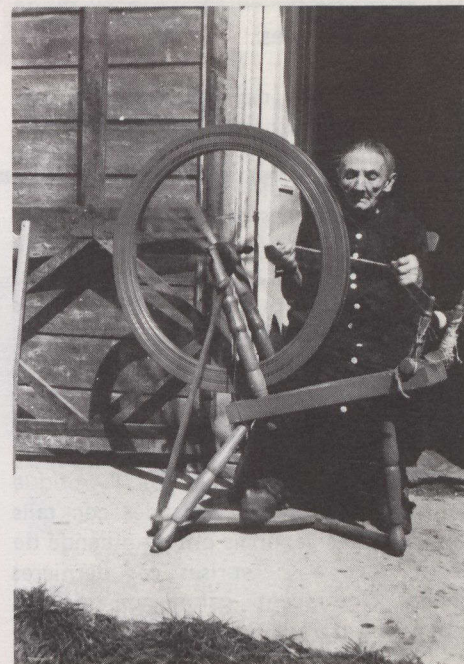


Rouet à épinglier de Nouvelle-Écosse, XIX^e siècle; celui-ci est l'œuvre de J. Young, du comté de Lunenburg.

et romantique. En fait, le filage est un travail de longue haleine, fatigant et complexe. Cela consiste à fabriquer du fil en tordant ensemble des brins de fibres que la fileuse étire en un fil unique et continu. En fin de compte, c'est l'habileté de la fileuse qui détermine la qualité du produit fini.

On fabrique et on emploie des rouets au Canada depuis plusieurs siècles mais jamais, au cours de l'histoire canadienne, le filage n'a été pratiqué par tout le monde. Il est erroné de croire que ce sont les premiers colons européens qui ont introduit le filage au Canada. En fait, les autochtones fabriquaient des cordages et du fil à partir de fibres comme le chanvre indien, les orties ou la laine des chèvres. Le mythe selon lequel on trouvait un rouet dans chaque foyer de pionniers est aussi assez loin de la vérité. Dès le XVII^e siècle les importations dispensent du filage manuel et au milieu du XIX^e siècle les filatures concurrencent également le fil fait à la main. Néanmoins, dans certaines régions rurales le filage domestique, notamment celui de la laine, persiste jusqu'au XX^e siècle.

Les rouets employés au Canada sont d'origines diverses, soit fabriqués à l'étranger et importés, soit faits au Canada d'après les modèles traditionnels ou adaptés et modifiés à nos besoins. L'exposition explique le fonctionnement de divers types de rouets; ceux-ci proviennent de toutes les provinces du Canada.



Mme Laprise, de Sacré-Cœur près de Tadoussac (Québec). Photographie de Marius Barbeau, 1946.

Il existe encore aujourd'hui des rouets fabriqués au pays et des fileuses canadiennes. Le filage est maintenant une forme d'artisanat que prisent les grands amateurs de la fabrication du fil et de ses produits fortement individualisés.

Dans le cadre de cette exposition le Musée présente des démonstrations de filage dans la salle d'exposition du Musée national de l'Homme, à Ottawa, jusqu'au 5 septembre 1983.

Exposition "Mer et merveilles"

Un événement sans précédent se déroule au Musée national des Sciences naturelles à Ottawa.

Mer et merveilles est une exposition de photographies d'anémones de mer, de limaces de mer, d'étoiles de mer et de divers poissons qui témoignent de l'étonnante variété de la faune marine des eaux côtières de la Colombie-Britannique.

Dans le cadre de cette exposition, le modèle d'une tortue luth mesurant 2,13 mètres de longueur et pesant plus de 438 kilogrammes est en montre dans le foyer du musée. Cette tortue vit en général dans les mers chaudes. Toutefois, ce spécimen a été trouvé dans les filets de pêcheurs de Blanc-Sablon, petit village de la basse côte nord du Québec situé à la hauteur de Terre-Neuve. On a donné par la suite ce spécimen au Musée national des Sciences naturelles et le dessinateur

de maquettes, Ron Séguin, a produit un modèle authentique de la tortue luth.

Dans le cadre de cette exposition est-ivale, on explique comment chaque groupe d'organisme respire, se nourrit, se déplace et se reproduit.

Cette exposition itinérante a été réalisée par le British Columbia Provincial Museum, grâce à une subvention des Musées nationaux du Canada; elle est présentée jusqu'au 18 septembre.

Festival franco-ontarien

Le Festival franco-ontarien qui se tient en juin dans la Capitale fédérale réunit les francophones de l'Ontario, du Québec, de l'Acadie et des autres provinces canadiennes. Des artistes de toutes les disciplines y déploient leurs talents, heureux de s'exprimer en toute liberté et dans la joie.

Films sur la Gaspésie

Le directeur de Parcs Canada pour la région du Québec, M. Gilles Desaulniers, a présidé récemment, au Musée régional de Gaspé, la première de deux films documentaires ethnologiques produits par Parcs Canada consacrés à la culture gaspésienne. Intitulés *On regardait toujours vers la mer* et *Les Boucauts*, ces films racontent des faits et gestes du quotidien des habitants de Forillon dans les années 1920 à 1940.

L'Institut international du théâtre (ITT), organisme affilié à l'UNESCO et regroupant 57 pays, tiendra son 21^e congrès à Montréal et à Toronto en juin 1985. Un porte-parole de l'ITT a souligné que l'effervescence du monde du théâtre au Canada avait été déterminante dans ce choix. Depuis sa fondation, l'ITT n'a tenu qu'un seul congrès en Amérique.

Nouvelles brèves

Paddy Mann, gagnante du grand prix de la mode Clairol attribué au jeune designer canadien le plus prometteur, dirige une manufacture, près d'Ottawa. Elle emploie 15 personnes qui travaillent à réaliser ses créations : des vêtements faciles à porter, adaptables facilement à la personnalité de celles qui les portent, des lignes classiques, avec des accents de couleur pour la fantaisie, des blousons classiques doublés de soie aux couleurs brillantes et des robes du soir classiques qui dénudent complètement le dos.

Des glaçons provenant de l'Arctique canadien sont servis dans des cocktails japonais. Les Japonais ont commandé de cette glace à 2 reprises ces dernières années. Une récente commande de cette « denrée » portait sur 8 013 kilogrammes

de glace provenant de lacs propres situés sur l'île Victoria, dans les Territoires-du-Nord-Ouest. Cette glace, prétend-on, a un effet de carbonisation naturel dans un cocktail auquel il confère une belle coloration.

Trois bâtiments de la marine canadienne sont arrivés le 11 mai dans le port de Pusan, en Corée du Sud, pour une visite de courtoisie. Les équipages des navires ont visité le cimetière des Nations Unies à Pusan et ont rendu hommage aux Canadiens tués pendant la guerre de Corée. Le chef d'État-major de l'armée canadienne, le général Ramsey M. Withers, en visite en Corée du Sud à l'invitation du ministre sud-coréen de la défense, M. Yoon Sung-Min, assistait à la cérémonie.

Le Premier Ministre a annoncé, le 20 avril, la nomination de M. Stuart MacKinnon au poste de secrétaire des

conférences intergouvernementales canadiennes. À ce titre, M. MacKinnon devient le fonctionnaire administratif en chef du Secrétariat. Les gouvernements provinciaux ont, après consultation, approuvé cette nomination. Rappelons que M. MacKinnon occupait le poste de conseiller en matières constitutionnelles au Bureau du Conseil privé.

Vu le succès rencontré par la série *TVOntario Academy on Computers in Education* et l'intérêt que les enseignants et les organismes franco-ontariens ont manifesté, TVOntario offrira, d'octobre à décembre 1983, une adaptation française de ce programme. La réalisation du projet a été rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'État, et un comité consultatif composé des principaux organismes francophones de la province s'est assuré que le projet répondait bien aux besoins de la clientèle francophone.

Bonnets, chapeaux et coiffes : 1770-1970, une nouvelle exposition organisée par le musée McCord, débutera le 22 juin et se poursuivra jusqu'au 11 mars 1984. Les élégants bonnets, chapeaux et coiffes de femmes qui composent cette exposition proviennent entièrement de la collection de costumes du Musée et relatent 2 siècles d'histoire de la coiffure.

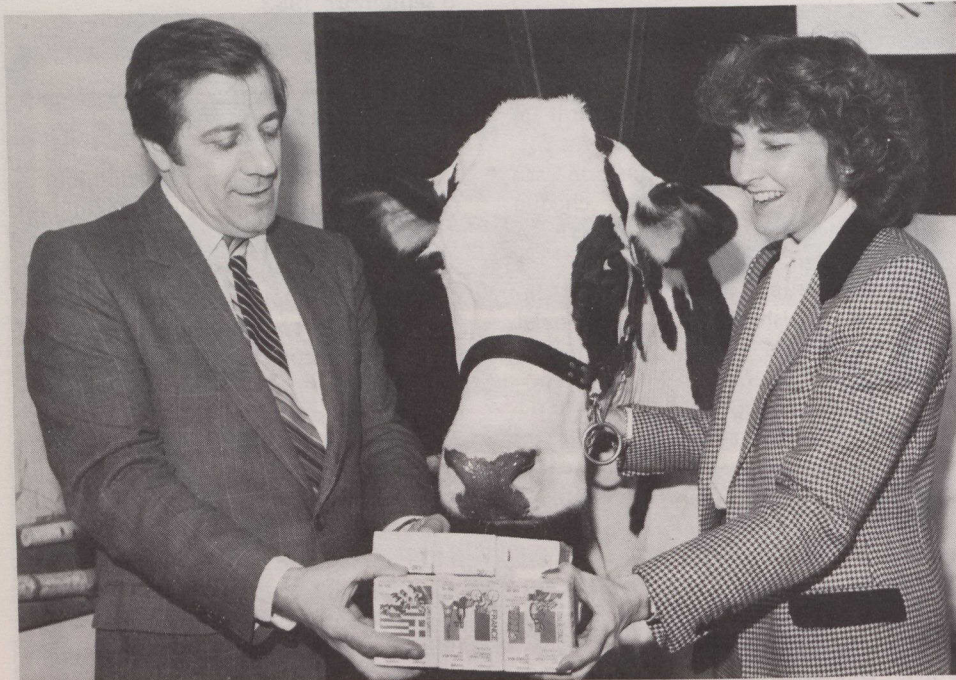
La France et le Canada émettront en 1984 un timbre-poste commun aux 2 pays, à l'occasion du 450^e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. C'est le ministre d'État canadien aux Relations avec les pays francophones, M. Charles Lapointe, invité au congrès international de l'Association France-Canada, qui a annoncé l'émission de ce timbre. Trois projets de maquettes du timbre sont actuellement à l'étude et le choix définitif devrait être fait à l'automne prochain.

Une première nord-américaine à Montréal

Depuis le 18 avril, 150 000 élèves qui fréquentent les 200 écoles secondaires et primaires relevant du Conseil scolaire de l'île de Montréal (C.S.I.M.) ont participé à une première nord-américaine : la distribution du lait dans des contenants que l'on qualifie de révolutionnaires. En briquettes de 200 millilitres, le lait partiellement écrémé, préparé selon le procédé UHT (ultra haute température), agré-

menté de messages parlants de tous les pays du monde, remplacera le berlingot traditionnel.

Le lait, à cause de sa valeur nutritive élevée, fait partie des aliments subventionnés dans le cadre de la politique alimentaire du C.S.I.M. lancé en 1974. Ce format attrayant devrait encourager la consommation de lait. L'efficacité et la rentabilité du projet devraient être accrues.



M. Réjean Grégoire, président de l'Office des producteurs de lait du Québec et Mme Nicole St-Jean-Demers, coordinatrice de la politique alimentaire du C.S.I.M., entourent Camomille, pourvoyeuse de 41 500 berlingots de lait annuellement.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304